



Délégation Centre

ETUDE DE 4 ESPECES RARES DE LA REGION CENTRE

Financier

DIREN Centre

Objectifs du programme

Première étude en 1999 du CBNBP en région Centre, son objet était de faire un état des lieux de l'ensemble des stations connues à ce jour de 4 espèces très rares et représentatives de l'ensemble des milieux patrimoniaux régionaux. L'ensemble des stations actuelles et anciennes de ces espèces a fait l'objet d'un retour sur le terrain systématique. Cette étude a permis de dresser un bilan précis des stations et effectifs encore présents en région Centre.

Les espèces de l'étude

***Aconitum napellus* L.** : L'Aconit casque de Jupiter est une plante rare et médicinale qui est présente seulement dans le Cher et l'Indre-et-Loire en région Centre. Cette espèce a été concernée par la réalisation d'un viaduc autoroutier dans le cadre du contournement de la commune de Langeais (37). Le choix du tracé étant arrêté, il convenait de déterminer la problématique régionale de l'espèce, sa présence, la taille des populations et d'apporter des éléments nouveaux dans le cadre d'une gestion ultérieure du site. La priorité est de conserver *in situ* cette espèce en apportant des éléments sur sa biologie, définition d'actions possibles comme le déplacement d'individus ou renforcement de la population en dehors de l'emprise.

***Aster amellus* L.** : Protégée au niveau national (annexe I), cette espèce a un nombre de stations très limité dans la région (1 station connue dans le Loiret et 3 stations actuelles dans le Cher). L'unique station du Loiret est au bord de la disparition avec seulement quelques individus et un milieu qui évolue vers une fermeture naturelle et la disparition de conditions favorables à l'espèce. Ainsi, l'état exact de la population est à établir afin de déterminer l'urgence d'une intervention sur la population et définir les autres populations régionales ressources.

***Marsilea quadrifolia* L.** : La Fougère d'eau à quatre feuilles est une espèce de l'Annexe II de la Directive Habitat concernant la conservation des habitats naturels ainsi que la faune et la flore sauvages. La situation actuelle de l'espèce est de 6 à 8 stations en région Centre qui sont essentiellement dans le PNR Brenne et dans le Cher. Mais, un nombre important de citations anciennes restent à rechercher. Cette fougère se trouve donc dans un nombre de localités très limité et dans des milieux humides pionniers souvent fragiles et menacés.

***Vicia melanops* Sibth. & Sm.** : La Vesce noirâtre n'avait pas été revue en région Centre depuis Tourlet. Ainsi, au début du siècle les 2 seules stations connues se trouvaient en Indre-et-Loire (37) à Joué-les-Tours et Civray-sur-Esves. Ces deux citations correspondaient dans un cas d'une introduction avec culture et l'autre cas semble correspondre à une adventice. Depuis 3 ans, la plante a été revue sur 2 communes dans le Loiret en 4 stations (1 à Sandillon et 3 à Traînou). Cependant, le maintien de cette espèce en région Centre ne semble pas acquis car 2 des 4 stations modernes ont déjà disparu à Traînou.

Interlocuteurs

Jordane CORDIER